

Consultation sur le panier de services en santé : un grand ménage est nécessaire

Montréal, 2 février 2016 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, dévoile son mémoire présenté au Commissaire à la santé et au bien-être dans le cadre de sa consultation publique sur le panier de services assurés en santé et en services sociaux, qui se terminait ce vendredi. « Un grand ménage s'impose dans le financement de nos services de santé et, pour cette raison, la consultation du Commissaire est tout à fait pertinente afin de soutenir le gouvernement dans sa prise de décision », résume M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Dans son mémoire, le RPCU questionne notamment la pratique du surdiagnostic, qui ferait perdre 5 milliards de dollars par année à l'État québécois. Le RPCU questionne également le gaspillage de médicaments, lié au fait que plus de la moitié des usagers ne comprendraient pas bien le traitement prescrit par leur médecin.

Dans le cadre de cette consultation, le RPCU a également réalisé un sondage auprès de plus de 1200 usagers. Ce sondage révèle notamment que :

- plus de 9 répondants sur 10 estiment que le dossier médical informatisé permettrait d'éviter de répéter les mêmes examens diagnostiques plusieurs fois et de générer des économies d'échelle;
- plus de 9 répondants sur 10 estiment que l'implantation de nouvelles technologies devrait faire l'objet d'un encadrement rigoureux de façon à éviter des dépassements de coûts non autorisés.

Au-delà de ces pistes d'économies, le RPCU se désole qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune source officielle qui soit en mesure de donner un portrait juste et précis des coûts réels du panier de services assurés au Québec. « Comment discuter du panier de services assurés si on n'en connaît pas les coûts? Dans ce contexte incertain, nous recommandons que les valeurs de respect, d'équité et de prévoyance soient à la base d'une prise de décision éventuelle du gouvernement du Québec concernant le panier de services assurés », conclut M. Claude Ménard, président du RPCU.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744